

COMBEROUGER INFOS

Bulletin de novembre 2019



Sommaire

Page 1

Sommaire

Page 2

Mot du Maire

Pages 3 à 9

Ecole

Pages 10 à 12

Centre de loisirs / calendrier
d'inscription au centre de loisirs 2019
/2020

Pages 13

Inondation

Page 14 à 17

Travaux

Pages 18 à 24

Communauté des communes du Grand
Sud Tarn-et-Garonne

Pages 25 à 26

Centre instructeur du droit de sol

Page 27 à 28

Participation au concours villes et
villages fleuris

Page 29

Compétence voirie / Pôle culture

Page 30

Coup de boost sur l'ADSL à
Comberouger.

Page 31

Etat-civil

Page 32

Répertoire Electoral Unique (REU)

Page 33

Informations municipales / point
d'information

Pages 34

Rappel : Bruit de voisinage / Nos
locaux et leur destination

Page 35

Numéros utiles

Page 36

Relais d'assistantes maternelles -
Assistantes maternelles agréées.

Page 37

Agenda / spectacle Communauté du
Grand Sud Tarn et Garonne

Page 38

Associations / Activités /
Divertissements

Page 39

La maison des activités associatives
/ agenda

Page 40

Nos entreprises

L

e mot du Maire



Mes chers administrés,

L'année 2019 s'achève, il ne reste que quelques mois avant le renouvellement du conseil municipal, alors je vais être très pragmatique. Je ne vais pas vous dérouler les travaux terminés et à venir. Vous trouverez le détail dans les pages suivantes.

L'été aura été marqué par une chaleur très éprouvante, la sécheresse est désormais là tous les ans et nous ne pouvons plus fermer les yeux sur ses conséquences. Notre environnement est menacé. Le changement climatique est une réalité.

D'autres changements, cette fois d'ordre administratifs avec les effets de la « loi Notre » (Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) ont modifié le visage de notre intercommunalité.

Jusqu'en décembre 2016, notre commune appartenait à une communauté de 9 communes avec une population de 11000 habitants mais depuis janvier 2017 nous sommes maintenant 25 communes totalisant 42000 habitants. Notre territoire est en pleine mutation.

L'élargissement du périmètre intercommunal a laissé la place au doute, à la défiance et à l'inquiétude, notamment dans nos milieux ruraux. Le sentiment de subordination envers l'intercommunalité renforce la peur d'un déclassement de nos communes. La perte de proximité avec l'éloignement des services publics est d'autant plus mal vécue que le contribuable demande plus de proximité. Les élus communaux seront le dernier rempart à cet état de fait.

Malgré tout, certains enjeux locaux comme le prix du logement, l'accessibilité, les mobilités dans nos territoires ruraux, l'équité fiscale ou la lutte contre la pollution ne pourront plus se faire à l'échelle d'une petite commune.

Mais au moment où je vous écris ces quelques lignes, je ne sais pas si la raison va l'emporter sur l'individualisme et l'égoïsme. Il faut être à la fois responsable et vigilant, et capable de répondre aux besoins de ce monde dans cette période charnière concernant le devenir de nos communes rurales.

Pour terminer, je remercie toutes celles et ceux qui œuvrent au sein de notre commune pour qu'elle conserve son dynamisme : Elus, agents, bénévoles et associations ect...

Je vous souhaite de bons moments de convivialité pour cette fin d'année.

Bien à vous.

Angeline Centis

Maire de votre Commune.

Pour la rentrée 2019-2020 l'effectif est de : 13 maternelles et 24 primaires.

Notre équipe pédagogique se compose de :

- 2 enseignantes : Mme CAPEL (Directrice) et Mme LADEVEZE ;
- 2 ATSEM : Mme NOVAIS, le matin et Mme EYCHEYNNE l'après-midi.

La cantine est tenue par Mme MESSEGUE, elle y réchauffe les plateaux repas apportés par notre prestataire de Service API.



Du 1er octobre au 17 décembre 2019

Musique :

Intervenant : Stephane MELLETON

Les séances d'éveil musical sont divisées en deux parties.

« Nous commençons toujours par chanter des chansons d'hier et d'aujourd'hui suivant l'âge des élèves, de Claude Nougaro en passant par Soprano, Vianney, ainsi que des chansons pour les tous petits etc...

Nous apprenons les différentes familles d'instruments, à vent, percussions, instruments à cordes, leur nom ainsi que les instruments du monde

Ensuite viens le temps de l'exploration des instruments

Chaque enfant choisi son instrument suivant sa préférence et nous essayons de jouer tous ensemble! »

Toute l'année (du 7 novembre 2019 au 26 mars 2020) :



Football :

L'école de football Garonne Gascogne a validé lors de sa dernière réunion de CA l'embauche de Mr CAMUS Valentin en CDI à temps complet à compter du mois de septembre 2019.

Étant éducateur fédéral, initiateur 1 de football, et par ailleurs titulaire du BAFA, avec une expérience dans l'animation, Mr Camus anime le périscolaire, le soir une fois par semaine.

Toutes ses interventions seront faites dans le cadre du Plan éducatif fédéral :

Le Programme Éducatif Fédéral est une opération pédagogique issue des expérimentations réalisées depuis plusieurs années par la Fondation du Football (Respect tous terrains) et la Ligue du Maine de Football (Sois foot joue dans les règles). Il s'inscrit dans un projet qui va permettre d'accompagner les clubs dans leur structuration, en les incitant à construire leur projet autour de 4 axes : sportif, associatif, éducatif, encadrement.

Le Programme Éducatif Fédéral vise à inculquer aux jeunes licenciés âgés de 5 à 18 ans, les valeurs du football



PLAISIR



RESPECT



ENGAGEMENT



TOLÉRANCE



SOLIDARITÉ

par l'apprentissage de règles (de vie et de jeu) déclinées autour de 6 thèmes :



Santé



Engagement
citoyen



Environnement



Fair-play



Règles du jeu
et arbitrage



Culture foot

Le Programme Éducatif Fédéral présente dans ce classeur des fiches pédagogiques mis à disposition des éducateurs et adaptées aux différents âges. Tout au long de la saison, des messages diffusés ou des actions mises en œuvre lors des entraînements, permettront aux licenciés d'acquérir les compétences recherchées.

Ce classeur offre aux jeunes licenciés les moyens de s'approprier des règles communes de comportement sur et en dehors du terrain. Il s'adresse à l'encadrement, diplômé ou non, de chaque club engagé. À l'aide des fiches proposées, l'éducateur devra mettre en place des actions durant les entraînements ou lors des rencontres sportives, mais également relayer les « bons » messages tout au long de la saison.



Du 10 janvier au 24 avril 2020

TOUR DE JEU :

Tour de Jeu, ludothèque itinérante associative avec une permanence de prêt à Mas Grenier le mercredi et le samedi de 14h30 à 17h00 dans notre ludothèque situé Place du Poilu à Mas Grenier. Retrouvez plus de 1100 jeux et jouets pour tous les âges. Mais vous pouvez aussi nous retrouver à la médiathèque de Beaumont de Lomagne le samedi de 10h00 à 12h00. L'entrée est libre est gratuite.

Nous sommes intervenus de janvier à mai 2018 sur les temps périscolaires dans le cadre du Projet éducatif du Territoire avec les enfants de l'école, cette année nos animations commencent après les vacances de Noël le vendredi de 16h30 à 17h30. Les enfants ont été répartis en deux groupes de niveaux (maternelle et primaire) pour une meilleure qualité d'animation.

Les enfants sont acteurs de l'animation, un bilan est fait à la fin de chaque séance avec les enfants, afin qu'ils puissent choisir des jeux pour la prochaine séance.

Les objectifs de l'animation :

Développer la pratique de jeux de société.

Partager un moment convivial, passer un bon moment.

« Apprendre » à jouer, le respect du matériel et le respect d'autrui.

Faire découvrir la richesse du jeu, jeux du monde, jeux de stratégies, jeux coopératifs.

Développer l'écoute, l'autonomie, la responsabilisation.

Nous proposons lors de nos animations du matériels ludique adaptés à tous les enfants de la petite section comme aux plus grands, jeux de constructions, jeux de manipulations, jeux du monde, jeux de mémoire, jeux d'observation, jeux de réflexion.

✂ Nos activités / nos sorties :

Cérémonie du 11 novembre 2018 :

Les enfants ont planté un olivier.



Article rédigé par Le Petit Journal - du Tarn-et-Garonne – le 13 Nov 2018 – Soisic

« La commémoration du 11 novembre a eu lieu le vendredi 9 novembre à Comberouger car la municipalité y a associé les élèves de l'école. La cérémonie a débuté à l'école, avec l'inauguration d'une plaque commémorative offerte par le conseil départemental, fixée sur un mur extérieur du bâtiment. Puis les enfants de grande section maternelle jusqu'au CM2, accompagnés des habitants présents, se sont dirigés vers le monument aux morts, près de la mairie, pour y planter un olivier, symbole de paix. Les enfants ont tous mis une pelle de terre, contents de participer à ce geste symbolique. Ensuite, chacun a posé un plan de fleur au pied du monument aux morts et attaché une fleur en papier crépon bleu qu'ils avaient confectionné le mercredi. Le représentant des Anciens Combattants et Mme Centis, le maire de Comberouger, ont lu les discours officiels de cette commémoration. C'est accompagnée de M. Laborderie, président des Anciens Combattants et de M. Bonhomme, sénateur, qu'elle a déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Les enfants ont chanté la Marseillaise. La cérémonie s'est terminée autour d'un goûter. 2018 est une année importante puisqu'elle célèbre le centenaire de la signature de l'armistice qui signifiait, en 1918, la fin de ce conflit qui a duré 4 ans, mais qui a laissé un souvenir amer aux Français. Elle a fait plus d'un million de morts sur le front et s'est déroulée dans d'horribles conditions pour les combattants des tranchées. Tous ceux qui en sont revenus ont été traumatisés à vie et profondément changés. Les familles témoignent de ce changement et avouent n'avoir jamais retrouvé la personne qui les avait quitté en 1914. Ce sont les jeunes qui sont partis se battre et beaucoup n'en sont pas revenus. Tous les villages et les

villes de France affichent sur un monument le nom de ces jeunes victimes morts pour leur pays afin d'honorer leur mémoire.

A la fin de cette commémoration, un goûter était offert par la Mairie. »



Les enfants ont posé un plan de fleur au pied du monument aux morts et attaché une fleur en papier crépon bleu qu'ils avaient confectionnée le mercredi.



Les enfants chantent la Marseillaise :



Le goûter :





Le jardinet de l'école

Pendant l'année scolaire 2018 / 2019, les élèves de maternelle font vivre le jardinet de l'école avec diverses plantations.

Un composteur a été installé derrière la cantine, le terreau récolté sert à l'école pour le jardinet.



Panneau école

Un panneau en bois a été installé sur le grillage de la cours de l'école côté route Départementale.





Informations sur le Centre de Loisirs le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

Les accueils de loisirs sans hébergement accueillent collectivement des enfants de 3 à 11 ans pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente. Différents partenaires tels que la CAF, la Communauté de Communes, les Mairies, la MSA et la DDCSPP financent et/ou participent à leur fonctionnement.

La MJC dispose de trois sites d'accueil de loisirs enfants répartis sur le territoire offrant un accueil périscolaire et extra-scolaire. Un service de ramassage est mis en place pour les mercredis afin d'acheminer les enfants des écoles vers les structures. Les animations proposées peuvent varier selon l'âge, le degré d'autonomie des enfants, les projets des structures et les modes de fonctionnement. Pour adapter ces accueils aux rythmes et capacités des enfants, une organisation par tranches d'âges est proposée s'appuyant sur un projet éducatif commun aux trois structures et un projet pédagogique inhérent à chacune.

=> **ALSH extrascolaire (pendant les vacances scolaires) de Saint-Sardos** : Base de Loisirs – 05 63 02 71 20 enfanceloisirs2@mjc82.com

Directrice Fabienne Rey – Directrice-adjointe Sabrina Dulaurié

Extrascolaire de 7h30 à 18h30 : 80 enfants de 3 à 11 ans pouvant être accueillis : 32 places pour les 3-5 ans et 48 places pour 6-11 ans, s'adresse aux enfants de tout le territoire de la Communauté de Commune Grand Sud Tarn et Garonne

=> **ALSH extrascolaire (pendant les vacances scolaires) de Verdun-sur-Garonne** : Maison de l'Enfance Intercommunale, route d'Aucamville - 05 63 20 78 08 – enfanceloisirs1@mjc82.com

Enfance : Directrice Marie-Chantal Comboul – Directrice-adjointe Sandrine Giordana

Jeunesse : Directeur Louis Vrech, 24 places pour les adolescents

Extrascolaire de 7h30 à 18h30 : 130 enfants de 3 à 11 ans pouvant être accueillis: 48 places pour les 3-5 ans et 60 places pour les 6-11 ans, s'adresse aux enfants de tout le territoire de la Communauté de Commune Grand Sud Tarn et Garonne.

=> **Accueil périscolaire de Savenès (le mercredi après-midi)** : Ecole communale – 05 63 64 02 95 – adjointenfance2@mjc82.com

Directrice Marie-Chantal Comboul – Directrice-adjointe Nicole Averseng

Périscolaire de 12h à 18h30 : S'adresse aux enfants scolarisés dans les écoles de Savenès, Beaupuy, Bouillac, **Comberouger** ; 48 enfants de 3 à 11 ans pouvant être accueillis: 24 places pour les 3-5 ans et 24 places pour les 6-11 ans

Un bus passe chercher les enfants à l'école de Comberouger après la classe pour les conduire au centre de loisirs de Savenès. Ils mangent au Centre de loisirs, les parents viennent les récupérer (heure de fermeture 18h30).

Les animations proposées peuvent varier selon l'âge, le degré d'autonomie des enfants, les projets des structures et les modes de fonctionnement. Elles se déroulent sur les temps extrascolaires (les petites et les grandes vacances) et périscolaires (les mercredis après l'école). Pour adapter ces accueils aux rythmes et capacités des enfants, une organisation par tranches d'âges est proposée s'appuyant sur un projet éducatif commun aux trois structures et un projet pédagogique inhérent à chacune

Modalités d'Inscription

Les parents doivent fournir un dossier complet comprenant :

- Fiche de renseignement
- Fiche sanitaire dûment remplie (protocole médical en cas d'allergies)
- Photocopie du carnet des vaccinations mis à jour
- Photocopie du livret de famille
- Règlement intérieur daté et signé
- Présentation de la carte d'adhérent (carte astuce) de l'année en cours

L'inscription est prise en compte uniquement quand le dossier administratif est complet. Les documents sont téléchargeables sur le site de la MJC de Verdun sur Garonne

<http://www.mjc82.com/MJC2014/index.php/enfance>

Tarifs pour les enfants de la Communauté de Communes (ex Garonne Gascogne)

Les mercredis : 3 formules

Garderie Restauration	5€
Prix 1/2 journée avec repas	10€
Prix 1/2 journée sans repas	7€

Tarifs pour les enfants de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne

Les petites et grandes vacances : 2 formules

Prix à la journée 1er enfant	13€
2ème enfant	12€
Prix à la semaine 1er enfant	60€
2ème enfant	55€

Le Paiement

La totalité du règlement doit se faire au moment de l'inscription, les familles peuvent présenter des aides aux temps libres de la CAF ou de la MSA ou tickets CESU (chèques emplois services pour les moins de 6 ans) ou chèques vacances (ANCV). La prise en charge d'une partie du règlement (comité d'entreprise ou autre organisme) est acceptée. Dans ce cas, un chèque de caution sera demandé et restitué après le versement de l'aide.

P.S. : La mairie ne gère pas les inscriptions du centre de loisirs, voir le calendrier des inscriptions sur le site de la MJC de VERDUN-SUR-GARONNE.

C alendrier des inscriptions au centre de loisirs 2019 /2020

Duverture des Accueils de Loisirs Enfants et Adolescents



Les mercredis à Savenès, Saint-Sardos et Verdun-sur-Garonne

Septembre 4 11 18 25	Octobre 2 9 16	Novembre 6 13 20 27
Décembre 4 11 18	Janvier 8 15 22 29	Février 5 26
Mars 4 11 18 25	Avril 1 22 29	Mai 6 13 20 27
	Juin 3 10 17 24	Juillet 1



Les petites vacances à Saint-Sardos et à Verdun-sur-Garonne

Toussaint	du 21 Octobre au 1 ^{er} Novembre 2019 inclus
Hiver 2020	du 10 Février au 21 Février 2020 inclus
Printemps	du 6 Avril au 17 Avril 2020 inclus



Les grandes vacances à Saint-Sardos et à Verdun-sur-Garonne

Verdun	du 6 Juillet au 7 Août 2020 inclus
Saint-Sardos	du 6 Juillet au 28 Août 2020 inclus



Dates des inscriptions aux Accueils de Loisirs 2019-2020

Mercredis : les parents sont tenus d'inscrire leurs enfants un mois à l'avance

Toussaint 2019	de 14h à 19h	14h-18h	9h-12h
	mardi 17 septembre jeudi 19 septembre vendredi 20 septembre	le mercredi 18 septembre	samedi 21 septembre
Hiver 2020	de 14h à 19h	14h-18h	9h-12h
	mardi 14 Janvier jeudi 16 Janvier vendredi 17 Janvier	le mercredi 15 Janvier	samedi 18 Janvier
Printemps 2020	de 14h à 19h	14h-18h	9h-12h
	mardi 10 Mars jeudi 12 Mars vendredi 13 Mars	le mercredi 11 Mars	samedi 14 Mars
Été 2020	de 14h à 19h	14h-18h	9h-12h
	mardi 2 juin jeudi 4 Juin vendredi 5 Juin	le mercredi 3 Juin	samedi 6 Juin



Les inscriptions pour Saint-Sardos se font au centre d'hébergement,
pour Verdun à la Maison Intercommunale de l'Enfance.

I nondations

Les débordements du ruisseau « *Le Lambon* » des 9 avril 2018 et 10 & 11 juin 2018, ont provoqué de gros dommages à la grande salle des fêtes.

Nous avons dû remplacer le parquet pour pouvoir continuer à louer ce bien.

Nous avons choisi de mettre du carrelage à la place du parquet car si cela se reproduisait, le carrelage ne sera pas abîmé par l'eau.

Des demandes d'arrêté de catastrophes naturelles ont été demandés :

Selon arrêté du 23 juillet 2018 portant reconnaissance de l'état catastrophe naturelle :

■ La commune de Comberouger n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les inondations et coulées de boues du 9 avril 2018.

■ La commune de Comberouger a été reconnue en état de catastrophe naturelle, pour les inondations et coulées de boue du 10 au 11 juin 2018.



ECOLE

2017 :

■ Remplacement des menuiseries de l'école et mise en accessibilité.



2018 :

■ Création de nouveau sanitaire.



Grande salle des fêtes

2018 :

■ Remplacement de la porte d'entrée et de secours.



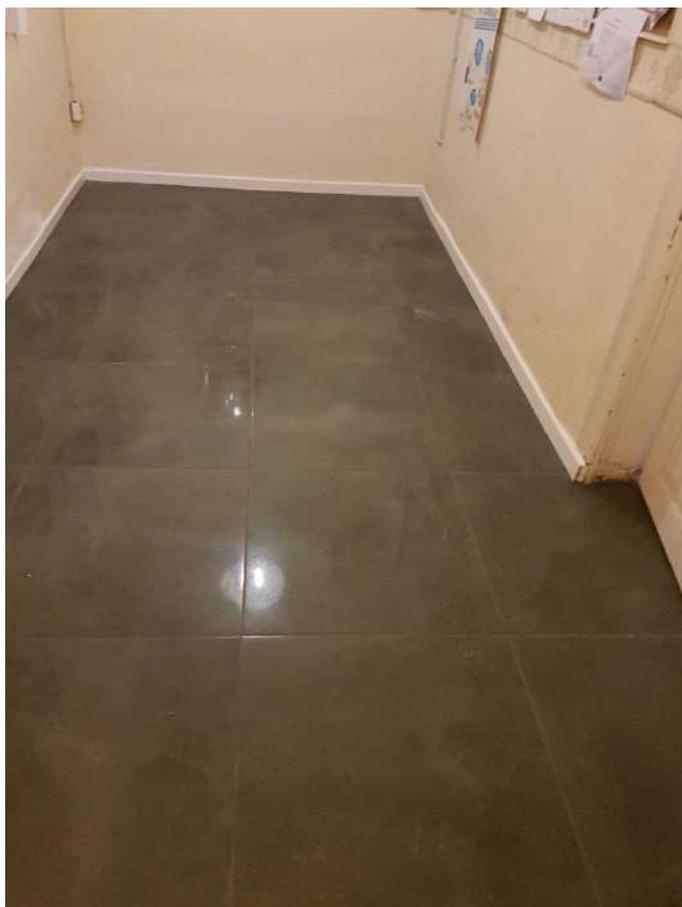
■ Remplacement du parquet par du carrelage.



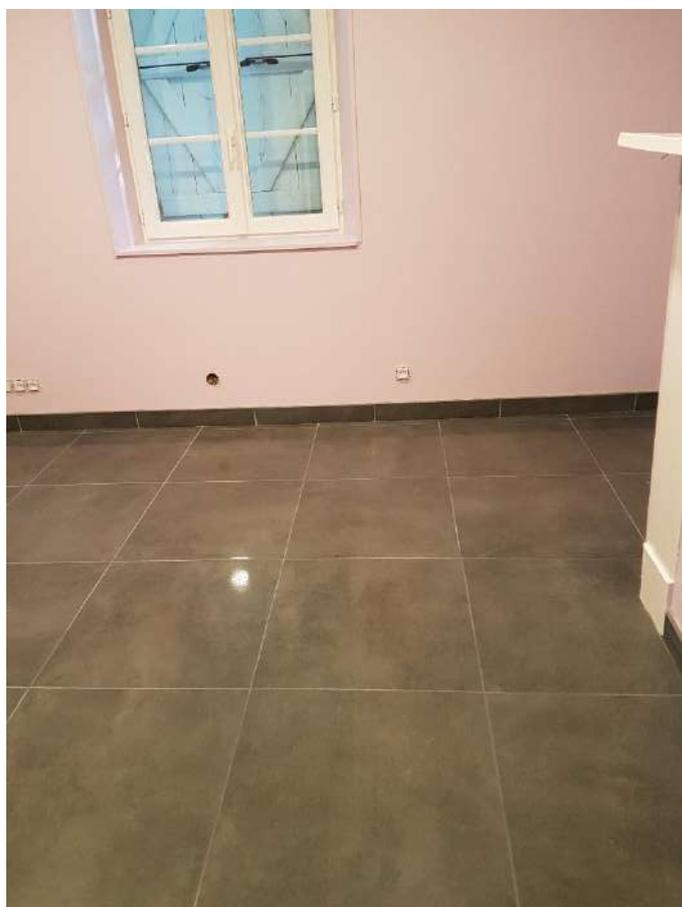
Mairie

2018, réfection des sols :

■ Entrée de la Mairie



■ Secrétariat



■ Bureau du Maire



Autres travaux sur la commune effectués de 2017 à 2019 :

- Travaux à la station d'épuration suite aux dommages lors de la dernière tempête ;
- Travaux d'entretien et réparation des poteaux incendie ;
- Vérification annuelle des appareils de lutte contre l'incendie ;
- Pose d'un meuble à la maison des associations ;
- Réfection de la cage d'escalier des appartements au-dessus de l'école ;
- Réparation de la toiture de l'église, suite à des fuites ;
- Elagage des platanes sur la route Départementale ;
- Rénovation et changement des menuiseries de l'appartement au-dessus de l'école.

A VENIR

- Salle communale

C

ommunauté Grand Sud Tarn-et-Garonne

Le siège de la Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne se situe à Labastide St Pierre au 120 avenue Jean Jaurès.

Le siège de la communauté abrite :

- la direction générale des services, le secrétariat général, la comptabilité, le service Ressources Humaines, "marchés publics", communication,
- le pôle AMÉNAGEMENT (urbanisme, voirie, services techniques, services numériques,
- le pôle CULTURE (lecture publique, écoles de musique intercommunales, la Negrette),
- le service MOBILITÉ,
- le service POLITIQUE TERRITORIALE,
- le service DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



Siège de l'intercommunalité 120 av, Jean Jaurès - Labastide Saint Pierre

Contact

Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne
120 avenue Jean Jaurès
82370 Labastide St Pierre

Tel : 05 63 30 03 31

Mail : grandsudtarnetgaronne@grandsud82.fr

Différents services pour les particuliers, en voici quelques-uns :

Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne
www.grandsud82.fr

Particuliers

Plateforme de
rénovation énergétique
sur Grand Sud Tarn-et-Garonne!

Un service public de proximité, neutre et objectif qui accompagne les propriétaires dans tous projets de rénovation énergétique de leur logement
Pour une rénovation performante et facilitée

POURQUOI RENOVER VOTRE LOGEMENT ?
4 raisons d'AGIR maintenant :
1 – Réduire votre facture énergétique
2 – Améliorer le confort de vie
3 – Donner plus de valeur à son patrimoine
4 – Agir localement

 Maison de services au public

A QUI S'ADRESSE LA PLATEFORME DE RENOVATION ?
Aux particuliers, propriétaires d'un logement situé sur le territoire de
la Communauté de Communes GRAND SUD TARN-ET-GARONNE.

POUR QUELS SERVICES?

1. Un guichet unique et facilitateur pour tout projet de rénovation énergétique.
2. Des conseils et un accompagnement neutre, gratuit et objectif.
3. L'optimisation de solutions de financements (devis, prêts, aides financières).

Pour tout renseignement,
contactez votre Maison
de Services Au Public
(MSAP)



Maison
de services
au public

A Grisolles
Pauline Trévisanut
9, rue François Faugères
82170 Grisolles
Tel : 05 63 27 05 70

Lundi: 14h00 – 18h00
Mardi, Jeudi: 9h30 – 12h30
14h00 – 18h00
Mercredi: 9h30 – 12h30
14h00 – 17h00

A Labastide St Pierre
Elodie Rivière
120 avenue J. Jaurès
82370 Labastide St Pierre
Tel : 05 63 30 07 54

Mardi, Mercredi, Jeudi:
9h30 – 12h30
14h00 – 18h00
Vendredi: 9h30 – 12h30

Programme financé par:

Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne
www.grandsud82.fr

TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND SUD TARN-ET-GARONNE

MON CALENDRIER DE COLLECTE



ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi



EMBALLAGES RECYCLABLES

Jendredi

SEMAINES PAIRES



HOP. JE SORS MON BAC
LA VEILLE DU RAMASSAGE.
APRÈS 18H.
ET JE LE RENTRE LE SOIR
APRÈS LA COLLECTE !

Maintien de la collecte en bac les jours fériés
(sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre où
la collecte est décalée au samedi le plus proche).



PRÈS DE CHEZ VOUS...

Déposez vos emballages en verre
dans les récup'verres
et tous vos papiers dans les bornes
à papiers.

CHEZ VOUS...

Pensez à faire
du compost
pour réduire
vos déchets.



www.grandsud82.fr

COLLECTE DE LA FERRAILLE



La Communauté de communes vous propose
un ramassage de vos ferrailles une fois par mois,
à votre domicile, sur inscription.
Celle-ci se déroule tous les :

4^{ème} mercredi du mois*

** sauf mois d'août*

Comment bénéficier de ce service ?

- Inscrivez-vous auprès du Pôle Environnement au 05 63 64 49 80,
- Sortez vos objets, la veille du ramassage, en les positionnant sur le domaine public.

**INSCRIVEZ-VOUS
PRÉALABLEMENT AU
05.63.64.49.80**



www.grandsud82.fr

Pôle Environnement
350 Chemin de la Fraysse
82170 DIEUPENTALE

Tel. : 05 63 64 49 80

www.grandsud82.fr

Siège social
120 Avenue Jean Bourès
82000 Castelsarrasin Saint Pierre

S.I.E.E.O.M. : <http://www.sgv82.fr/fr/accueil.html>



PÔLE ENVIRONNEMENT

Accueil

Tél. 05 63 64 49 80

environnement@grandsud82.fr

350, chemin de la Fraysse 82170 DIEUPENTALE

www.grandsud82.fr



Côté jardin : vous n'avez pas la possibilité d'emmener vos déchets verts à la déchetterie ?

Pensez au service broyage que propose la Communauté des communes GRAND SUD TARN-ET-GARONNE, Tel. : 05 63 64 49 80.

BROYER. PAILLER

ET VOTRE JARDIN PRENDRA UN AIR DE FÊTE !



Une fête réussie...

- Limite l'évaporation de l'eau (1 paillage = plusieurs arrosages)
- Protège vos plantes et votre terre
- Favorise la fertilité et la vie du sol
- Limite le développement des herbes indésirables
- Garde votre sol à bonne température

À chacun son paillage !

- **Tonte de pelouse** : sur quelques centimètres pour votre potager et vos arbres.
- **Tonte mulching** : l'herbe est tondue en infimes parties qui sont redéposées sur la pelouse. Équipez votre tondeuse.
- **Feuilles mortes** (hors feuilles malades) : sur 10 centimètres pour vos haies, arbustes, rosiers et massifs de fleurs vivaces.
- **Broyat de branches** : sur 10 centimètres pour vos haies, arbustes, arbres, plantes vivaces et petits fruits ; sur quelques centimètres pour votre potager.
- **Broyat de conifères** : pour les hortensias, azalées, haies et arbres de plusieurs années. Très efficace contre les herbes indésirables mais limite la vie du sol.

Service broyage de végétaux : simplifiez-vous la vie

Finis les allers-retours en déchetterie et la fatigue du chargement. 1 heure de broyage évite 5 chargements d'une petite remorque. **Pour 15 € / heure**, notre agent vient chez vous et s'occupe de broyer votre tas de branchages. Le broyat reste à votre disposition pour être utilisé en paillage.



Charte de fonctionnement Chantier insertion les jardins du Tembourel

La commune a signé une charte avec le SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité.

Economique).

Le jardin du Tembourel, est un jardin d'insertion, il a pour vocation de proposer un contrat de travail d'une durée de 4 à 6 mois renouvelable, à un public rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Les agents communaux ont parfois une méconnaissance du cadre d'intervention de ces salariés.

Il est donc important de préciser qu'il ne substitue pas à une entreprise, il participe à une valeur emploi. C'est dans ce sens qu'une charte a été établie entre le SIAE et les communes de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne.

En contrepartie, la Communauté du Grand Sud Tarn et Garonne offre des fleurs pour embellir le village à chaque saison.

Communauté de communes GRAND SUD TARN-ET-GARONNE

Le chantier d'insertion :

« Les Jardins du Tembourel » à Montech



Recrutement régulier d'ouvriers de production horticole en CDDI*:

=> Vérifier votre éligibilité auprès d'un conseiller emploi.

- Tâches :**
- Production horticole sous serres,
 - Fleurissement des communes,
 - Décoration événementielle,
 - Fabrication d'objets en bois (poulaillers, jardinières),
 - Entretien des espaces verts.

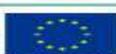


Conditions :

- Être éligible à l'insertion par l'activité économique :
« Toute personne rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi » : demandeur d'emploi longue durée, bénéficiaire RSA - AAH - ASS, personne reconnue Travailleur handicapé, ...
- Résistance physique et capacité d'adaptation.
* **CDDI : contrat à durée déterminée d'insertion**

Pour tout renseignement s'adresser à :

- Mme Anne Penche - Tél : 05.63.27.57.24.
- Mme Patricia Fourcade - Tél : 05.63.27.57.16.
EREF de Montech - 8 rue de la Mouscane - 82700 MONTECH



Le projet est cofinancé par le
Fonds Social Européen dans le
cadre du programme opérationnel
national "Emploi et Inclusion"
2014-2020

Depuis le 1er juillet 2015, les services de l'Etat ne procèdent plus, pour le compte des communes, à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...).

La loi ALUR du 24 mars 2014 donne la possibilité aux structures intercommunales de plus de 10 000 habitants de mettre en place un service d'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes.

Les anciennes Communautés de communes Pays de Garonne et Gascogne, Garonne et Canal et du Terroir de Grisolles et Villebrumier ont alors pris la décision de créer un centre instructeur mutualisé afin d'aider leurs communes respectives à remplir leurs obligations légales et afin d'assurer la continuité du service aux administrés. Toutefois, il est utile de préciser que chaque Maire a conservé cette compétence et délivre les autorisations pour sa commune.

Suite à la fusion de ces trois anciennes Communautés de communes, le centre instructeur mutualisé est porté par la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE depuis le 1er janvier 2017.

Ce centre instructeur, le CI-SUD, a pour mission la gestion et l'instruction des autorisations des sols : permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificats d'urbanisme, etc. Il veille au respect des règles d'urbanisme, conformément aux dispositions des documents d'urbanisme (PLU, POS ou carte communale) approuvés.

Conformément à la convention signée avec chaque commune, ses missions consistent à :

- conseiller les pétitionnaires sur la faisabilité de leurs projets et sur les formalités administratives nécessaires à leur réalisation,
- instruire les demandes au vu des règles applicables, et en faisant le lien avec les autres réglementations en vigueur (code de l'environnement, code rural, code de la voirie routière,...),
- rédiger les décisions à proposer au Maire,
- contrôler la conformité des travaux,
- assurer la veille juridique,
- participer à l'élaboration des documents d'urbanisme.

[Les règles d'urbanisme applicables sont consultables sur notre site.](#) Toutefois, à ce jour toutes les communes ne disposent pas d'un format de document permettant sa mise en ligne. Si votre commune ne se trouve pas dans la liste, veuillez contacter votre mairie ou le CI-SUD afin d'obtenir les informations nécessaires.

- [Quelle procédure pour mon projet ?](#)

Consultez le site : www.service-public.fr

[Pour les demandes plus particulières ayant une problématique de sécurité incendie, d'accessibilité dans un établissement recevant du public \(ERP\), d'activité agricole \(construction pour bâtiment exploitation / construction pour habitation\), ou autres thématiques, vous pouvez utilement contacter le CI-SUD.](#)

[Quels documents pour mon dossier ?](#)

Consultez le site : www.service-public.fr

- Pour déposer une demande

Les demandes d'autorisation d'urbanisme doivent être déposées dans la mairie de la commune concernée par votre projet. La commune reste votre interlocuteur et assure le lien avec le CI-SUD.

Préalablement au dépôt vous pouvez utilement rencontrer sur rendez-vous au CI-SUD, l'instructeur qui traitera votre demande.

Pour tout renseignement, un instructeur vous accueille et répond à vos questions :

Service urbanisme

INFORMATION
Centre Instructeur
du droit des sols

CE QUI CHANGE
Nouvelle adresse postale :
Communauté de communes
GRAND SUD TARN & GARONNE
Pôle Verdun sur Garonne - CI SUD
302 route d'Auch - BP 7
82600 VERDUN-SUR-GARONNE

Nouveau numéro de téléphone :
Tél. 05.63.02.71.59.

Nouvelle adresse e-mail :
cisud@grandsud82.fr

CE QUI NE CHANGE PAS
Jean-Daniel PIGEON, Marc DELACOUR,
Mathilde ROUTEAU et Rémi LAFORET
vous accueillent et répondent à vos
questions les jours suivants :
Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00

- Besoin de conseils d'architectes ?

Vous pouvez également obtenir des conseils d'architectes, gratuits, auprès du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Tarn et Garonne :

Coordonnées du CAUE 82:
Hôtel du Département 100, boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN
Tél: 05 63 03 80 88 / fax: 05 63 91 22 12
Site Internet CAUE 82

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

- Assainissement autonome

Si votre projet est concerné par un système d'assainissement autonome, vous devez déposer un dossier de demande d'installation auprès du service public d'assainissement non collectif (SPANC) avant tout dépôt d'une demande de permis de construire.

Pour en savoir plus, contactez le pôle Environnement de la Communauté de communes :
350 Chemin de la Fraysse - 82170 DIEUPENTALE - Tél. 05 63 64 49 80

P

articipation au concours villes et villages fleuris

Comme chaque année, nous participons au concours de villes et villages fleuris. Au printemps, n'hésitez pas à contribuer à embellir notre village avec vos plus belles fleurs.





En 2019, comme les années précédentes, la commune a reçu les encouragements du jury.



C ompétence voirie



Depuis le 1^{er} janvier 2018, une partie de la voirie communale est de la compétence de la communauté, mais les frais sont toujours supportés par le budget communal du fait des attributions de compensation versées à la communauté.

P ôle culture



Dans le cadre de sa compétence culturelle, GRAND SUD TARN & GARONNE intervient aujourd'hui dans 3 grands domaines :

- la lecture publique avec un réseau de 14 médiathèques au plus près de la population et un bibliobus se rendant dans les écoles des communes ne disposant pas de médiathèque ;
- l'enseignement de la musique, avec 5 écoles de musique (3 gérées directement et 2 associatives) à Montech, Grisolles, Villebrumier, Verdun-sur-Garonne et Mas Grenier ; ainsi que des musiciens intervenants en temps scolaires avec *Musique à l'école* dans 25 écoles du territoire.
- le spectacle vivant avec une salle de spectacle, une déclinaison sur tout le territoire, un soutien aux manifestations culturelles associatives et un projet participatif.

Le territoire de GRAND SUD TARN & GARONNE se caractérise par un fourmillement d'actions, d'acteurs et de partenaires intervenant dans le domaine de la culture.

« Une culture pour les habitants, avec les habitants et accessible à tous », voici le leitmotiv de la Communauté de communes qui permet à ses citoyens d'être non pas spectateurs mais plutôt acteurs en participant au développement culturel du territoire. Et pour preuve, avec le projet de spectacle vivant « Une saison de spectacles » né de la volonté des habitants du territoire à construire et vivre ensemble un projet culturel.

Coup de boost sur l'ADSL à Comberouger



Depuis plusieurs mois, Comberouger attend la mise en service d'une nouvelle armoire de montée en débit de l'internet ADSL. Installée dans le cœur du village, elle abrite les équipements d'Orange pour que l'opérateur injecte directement le signal ADSL pour desservir les abonnés via le réseau téléphonique cuivre.

Cette armoire a été financée et installée par le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique auquel adhère la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne.

Alimentée via la fibre optique au central téléphonique de Bouillac (où étaient jusqu'alors raccordés la plupart des abonnés de la commune) cet équipement bénéficie des dernières technologies ADSL, VDSL2 et TV et va permettre, à compter de la mi-octobre prochaine, à plus de 125 foyers du secteur de bénéficier de débits 5 à 20 fois supérieurs, compris entre 10 et 90 mbit/s ainsi que des services TV par ADSL.

Une réunion publique s'est tenue le 25 septembre dernier à la salle des fêtes de la commune pour évoquer les perspectives offertes par ce nouvel équipement.

En synthèse, pour bénéficier du nouveau service, que l'on soit déjà abonné ADSL ou simplement titulaire d'une ligne téléphonique ou ni l'un, ni l'autre, il peut être utile de prendre l'attache d'Orange pour se faire accompagner dans toutes les démarches (vérification du contrat et du matériel, montage de la ligne ADSL, etc.).

A l'occasion de la mise en service, des coupures temporaires de service (liées à la migration des lignes sur le nouvel équipement) pourront survenir.

Pour toute question ou difficulté rencontrée à l'occasion de cette migration, les services de Tarn-et-Garonne Numérique sont joignable par téléphone (05 67 05 52 00), ou via facebook (@82numerique).



COMBEROUGER		
Date d'Ouverture Commerciale:	mercredi 2 octobre 2019	
Migrations prévues le:	jeudi 24 octobre 2019	
Services disponibles:	ADSL2+, VDSL et Télévision par ADSL	
Fournisseurs d'accès internet présents en dégroupage en plus d'Orange:	-	
Nombre de lignes raccordées sur le NRA:	121	
Communes couvertes et nbre de lignes:		
	BOUILLAC	28
	COMBEROUGEUF	93
Service	Taux d'éligibilité	
	Avant	Après
ADSL >= 2M	73%	100%
Télévision par ADSL	67%	100%
ADSL >= 10M	0%	100%
VDSL (>= 30M)	0%	73%
Affaiblissement	Nombre de lignes	
	Avant	Après
0 à 6 dB	0	32
6 à 9 dB	0	27
9 à 12 dB	0	16
12 à 15 dB	0	13
15 à 18 dB	0	0
18 à 23 dB	0	27
23 à 28 dB	0	6
28 à 33 dB	0	0
33 à 38 dB	0	0
38 à 43 dB	49	0
43 à 48 dB	32	0
48 à 53 dB	7	0
53 à 58 dB	27	0
58 à 63 dB	6	0
63 à 68 dB	0	0
68 à 73 dB	0	0
73 à 78dB	0	0
sup 78 dB	0	0

Naissances 2017 à 2019 :

PUJOS / ALARY Milana, Michele, Caroline	02/07/2017
PELANNE Gabriel, Christian, Stéphane	22/02/2019
PENE Mahé	08/04/2019
LEBE Conor	09/08/2019
CORREIA Clément, Antoine, Pascal	12/08/2019

Mariages 2017 à 2019 :

ANTONIOILLI Jessica, Chantal & SANCHEZ Maxime, Antoine	27/05/2017
PEREZ Marie-Isabelle, Elvire, Thérèse & BOUVILLE Jacques, André	07/07/2018
MELON Anne, Françoise, Marie & PILZ Christophe, Didier, Raymond, Alexandre	25/08/2018
CENTIS Marie & MORAND Frédéric, Olivier	08/09/2018
DUCOUSSO Camille, Josépha & PENE Ludovic	20/04/2019
MANTEROLA Audrey & CAPMARTIN Gilles, Régis	15/06/2019
RAGOT Lucie, Catherine & BRION Patrick	06/07/2019
BASTIDE Estelle, Evelyne & LASSALLE Clément, Félicien	07/09/2019

Décès 2017 à 2019 :

MARCONATO Simone, Emilienne	23/03/2017
DELIBES Clémence, Simone	24/02/2018
VALIERE Elie, Marcel	04/03/2018
GENDRE Jean, Robert	31/05/2018
CAPMARTIN Hervé, Didier	19/06/2018
DURRIEUX Nicole, Jeanine, Lucette	07/09/2018
LESUEUR Pierrette, Marguerite	26/01/2019
BAZALGETTE Juliette, Marie, Agnès	30/05/2019
DAGUZAN Albert, Guy, Gilbert	27/06/2019

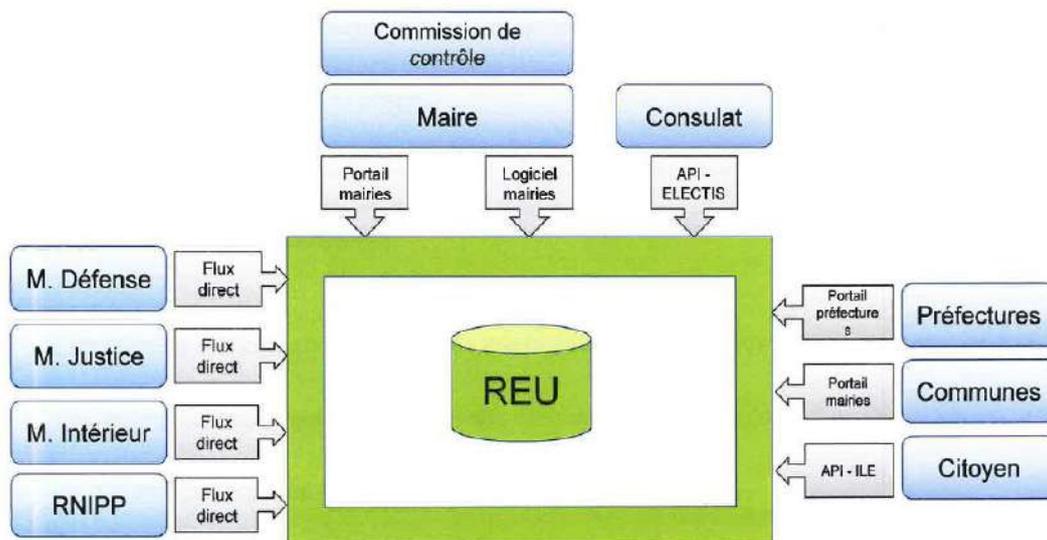
Répertoire Electoral Unique (REU)



Conformément à la réforme votée en 2016, **le répertoire électoral unique (REU) est institué depuis le 1^{er} janvier 2019**. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les électeurs peuvent en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.



Schéma général du REU



Ce nouveau système de gestion permet aux électeurs de s'inscrire sur une liste électorale jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour du scrutin, soit, pour les élections municipales de mars 2020, jusqu'au 7 février 2020.

I

nformations municipales

Les horaires d'accueil de la Mairie sont les suivantes :

- Lundi : de 16h00 à 18h00
- Mardi : de 10h00 à 12h00
- Jeudi : de 16h00 à 18h00
- Vendredi : de 10h00 à 12h00

Location salle des fêtes

Habitants de Comberouger :

- 160 euros pour l'été
- 260 euros pour l'hiver



▪ **Coordonnées Mairie de Comberouger :**

- Tel : 05 63 02 52 81
- E-Mail ⇒ mairie-comberouger@info82.com
- Site Internet ⇒ www.comberouger.fr

P

oint d'informations



Vous trouverez à l'accueil de la Mairie divers flyers à votre disposition pour des idées sortie, programme cinéma, informations du pôle environnement (gestion des déchets) ect...
Vous trouverez également des informations diverses sur notre site internet :

<https://www.comberouger.fr/>

RAPPEL

BRUITS DE VOISINAGE

Travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers.

Un arrêté préfectoral prévoit les horaires pendant lesquels vous pouvez utiliser des outils susceptibles de troubler la tranquillité du voisinage :
De **8h à 12h et de 14h à 20h** pour les jours ouvrables et de **10h à 12h pour les dimanches et jours fériés.**

Tout manquement à ces règles est passible d'une amende forfaitaire de 68 €.

Nos locaux

Local	Destination
Grande salle des Fêtes	Louée aux associations et particuliers pour des évènements quelconque (+ 50 personnes).
Future salle communale	Louée aux particuliers et associations pour des évènements quelconque (- 50 personnes).
Maison de quartier participatif	Salle dédiée aux activités culturelles, manuelles et artistiques proposées par des bénévoles aux habitants de Comberouger (jusqu'à 10 personnes).
WC de la Maison de quartier	Mise à disposition des WC pour les associations lors des évènements sur la place du village.

N uméros utiles

- Catéchisme (Mme PRUNET)

05 63 27 20 38

- MSA

05 63 64 36 96

Verdun sur Garonne :

- CENTRE MEDICO SOCIAL

05 63 02 56 90

- GENDARMERIE

05 63 27 03 61

- COMMUNAUTE DE COMMUNES

05 63 02 65 00

Transport à la Demande

La société TRANSLOMAGNE effectue le VENDREDI, la desserte du MARCHÉ de Verdun-sur-Garonne

TARIF	ARRIVEE	DEPART
Aller : 1,50 € A/R : 2,00 €	10h00	12h00

IL FAUT RESERVER
au 05.63.94.02.97
au plus tard la veille de
votre déplacement

Commune de Bourret
Saint-Sardos
Comberouger
Boullac
Beaupuy
Mas-Grenier
Verdun-sur-Garonne
Savenes
Aucamville

www.garotins-gascogne.com

Communauté de Communes GRAND SUD TARN ET GARONNE
120 Avenue Jean Jaurès
82370 LABASTIDE SAINT PIERRE
05.63.30.03.31

R

elais d'Assistantes Maternelles

La Communauté de communes GRAND SUD TARN ET GARONNE met à votre disposition le Relais Assistantes Maternelles (RAM), lieu d'écoute et d'information animé par des professionnels de la petite enfance.

Ce service de proximité et gratuit, est proposé sur 3 localités :

- Pôle de Montech : 7, faubourg du 4 septembre - 82700 Montech
Contact : Gaëlle FAUNIERES - Tél. 05.63.27.14.30. ou bien 07.61.78.28.54. ou [gaelle.faunieres\(at\)grandsud82.fr](mailto:gaelle.faunieres(at)grandsud82.fr)
- Pôle de Verdun-sur-Garonne : 415, route d'Aucamville - 82600 Verdun-sur-Garonne
Contact : Sonia CHARLOU-BOTTIER - Tél. 05.63.30.86.21. ou bien 06.87.80.58.36. ou [sonia.charlou-bottier\(at\)grandsud82.fr](mailto:sonia.charlou-bottier(at)grandsud82.fr)
- Pôle de Grisolles : 1, rue Alphonse Daudet - 82170 GRISOLLES
Contact : Patricia RAU - Tél. 05.63.64.12.26. ou bien 06.85.92.90.54. ou [patricia.rau\(at\)grandsud82.fr](mailto:patricia.rau(at)grandsud82.fr)

Le RAM : une mission d'information en direction des parents et des professionnels de la petite enfance

- Parents et futurs parents :

- Accompagnement dans la recherche d'une assistante maternelle ;
- Information générale sur les droits et devoirs du particulier employeur et orientation vers les différents interlocuteurs (CAF, DIRECCTE, PAJEMPLOI).

- Assistantes maternelles, gardes à domicile et candidats à l'agrément :

Information sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers - Renseignements d'ordre général en matière de droit du travail (convention collective).

Les animatrices peuvent également se déplacer à votre domicile.

Le RAM : un cadre de rencontres et d'échanges

❖ Les matinées d'éveil sont l'occasion pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle, de faire de nouvelles expériences ;

❖ Des réunions à thème, des conférences, des manifestations festives sont organisées

Des sessions de formation continue sont mises en place.

A

ssistantes maternelles agréées

❖ CAPMARTIN DOMINIQUE : Tel. : 0563643180 – Adresse : Place de l'Eglise 82600 COMBEROUGER

❖ FIORITO SOPHIE : Tel. : 0623240669 – Adresse : lieu-dit Bécade 82600 COMBEROUGER

A genda / spectacle Communauté du Grand Sud Tarn et Garonne

La nouvelle programmation « Une saison de spectacles » vous invite au voyage

Avec près de 8 500 spectateurs sur les deux premières éditions, c'est avec beaucoup d'envie que le Collectif La Négrette repart pour une troisième Saison, à la Négrette et ici et là sur le territoire.

Pour sa nouvelle saison 2019/2020, La Négrette affiche une programmation toujours aussi éclectique, variée, qualitative et ouverte à tous ceux qui ont soif de découverte(s)!

Cette nouvelle saison de spectacles La Négrette Ici et là invite au voyage et propose d'embarquer et de se laisser guider vers de nouvelles aventures artistiques.

Une programmation riche et variée

Cette nouvelle programmation met l'accent à nouveau sur les spectacles jeune public, de la petite enfance aux adolescents, en direction des scolaires et des structures éducatives et de loisirs, ainsi qu'aux partenaires qui tissent un maillage riche de talents, aux pratiques artistiques amateurs et en soutenant la création par l'accompagnement de résidences d'artistes.

Pour cette rentrée bouillonnante et échevelée, le Collectif la Négrette vous propose :

- du cirque burlesque avec *CorVest*,
- des rencontres poétiques et souvent engagées, quand les arts s'en-mêlent et dépassent les genres avec *Awa*, *l'écho du désert*, *Où va ton impatience ?* et *Dans les bois*,
- des univers ludiques et oniriques à visiter pour les tout-petits avec les spectacles nomades *Çà et là* et *N'importe rien*,
- des personnalités extravagantes dans les Musicales du Dimanche, le 2^{ème} dimanche des 4 premiers mois de l'année à 17h30, qui nous parlent, nous chantent et nous emmènent loin, vers d'autres artistes ou d'autres contrées....

Retrouvez le détail de la saison de spectacles 2019-2020 dans la brochure diffusée dans les lieux publics de la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE et sur le département ou sur le site : www.grandsud82.fr

Tarifs très accessibles (de 3 à 13 €) complétés par la mise en place d'un PASS 3 spectacles.

Billetterie en ligne : grandsud82.festik.net

Pour en savoir plus : Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE

Pôle Culture au 05 63 30 03 31.



Associations / Activités / Divertissements

 <p>Les aînés</p>	<p>N'ayant plus de Président, l'association est mise en veille pour l'année 2019.</p>
	<p>Nouveau bureau au comité des fêtes (Président, M. CAPMARTIN Joël) mais continuité dans l'organisation des festivités. Le comité des fêtes organise chaque année sept repas dansant chaque deuxième dimanche du mois d'octobre à avril. Il organise également le réveillon de la Saint Sylvestre ainsi que le loto fin février et le feu de la Saint Jean. En été le comité propose 3 jours de fête le 4ème Week-end du mois d'août. Toutes les personnes désirant s'investir dans la vie du village peuvent venir rejoindre le comité des fêtes. Contact : comitedesfetesdecomberouger@gmail.com ou 06.09.41.39.27</p>
 <p>Ecole de Foot Garonne Gascogne</p>	<p>Président : Mr HENRY Vice-président : Mr BOUTIN Secrétaires : Mmes BARBA/PICQUET Trésoriers : Mme GUYODO/MR KERMORVANT Contact : garonne.gascogne@orange.fr ou 06 84 40 44 55</p>
 <p>Francs-Tireurs Saint-Sardos / Comberouger</p>	<p>Président : Mr ANTONIOLLI Franck Site internet : http://ftss.footeo.com Contact : M. SALITOT Jérôme : 06.82.37.92.10</p>
<p>A.C.C.A (Chasse)</p>	<p>Président : CAPMARTIN GILLES - Contact : 06 79 97 37 36</p>
	<p>L'ASS EEC, Association pour les Enfants de l'Ecole de Comberouger, organise tout au long de l'année scolaire des animations avec et pour les enfants afin de financer les projets éducatifs et pédagogiques de l'Ecole Antonin Perbosc :</p> <p>Une vente de bulbes - des ventes de gâteaux à thème Halloween, Hiver, Carnaval, Printemps - des ateliers de Noël et un Marché de Noël - un goûter de Noël lors de la venue du Père Noël - la buvette au loto de l'École - une chasse aux Œufs de Pâques - des sorties scolaires - une Olympiade pour la Kermesse. Grace à ces manifestations, nous avons pu offrir à l'école, l'année dernière, trois sorties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une sortie pour les primaires Musée Aéroscopia et au Musée des Ailes Anciennes. • Deux sorties pour les maternelles à la Ferme pédagogique de Saint Martin et au Musée du Miel. <p>Vous pouvez suivre l'actualité de l'ASSO sur Facebook.</p> <p>« Nous profitons de ce bulletin pour remercier les parents bénévoles qui nous aident tout au long de l'année. »</p> <p>Président année scolaire 2019 /2020 : M. HERBODEAU Rémy Contact : herbodeau_remy@hotmail.fr</p>



COMBEROUGER

A la Maison de quartier (sur la place).

Jeux de détente

A partir du mois d'octobre 2019 ;

(mardi 1er octobre 2019, de 14h00 à 17h00).



Atelier créatif

Le vendredi, de 14h00 à 17h00

Trico...thé – croche...thé
Et couture.

Pendant ces temps... à votre disposition,
Coin Lecture.



NOUS AVONS BESOIN DE BÉNÉVOLES POUR PROPOSER D'AUTRES ACTIVITÉS.

TOUTE NOUVELLE INITIATIVE DOIT ÊTRE DÉPOSÉE À LA MAIRIE.

Nos entreprises



ANTONIOLLI Franck (Plomberie)
Le Bourg, 82600 COMBEROUGER - 05 63 02 67 09

ANTONIOLLI Mario (Electricité)
Lieu-dit Pistoulet, 82600 Comberouger - 05 63 02 67 50

DIAZ Jean-Gérard (plaquiste)
PLACE ABBE JOSEPH WOUTERS 82600 COMBEROUGER - 06 70 71 05 60

Ets Laborderie (Négociant agricole)
le Bourg, 82600 COMBEROUGER - 05 63 64 41 11

Abriat Fabian (carreleur)
Les Bégués 82600 COMBEROUGER - 09 79 68 22 20

MESSEGUE Alain (maçonnerie – multiservices)
LE FLECH BAS 82600 COMBEROUGER - 05 63 26 07 84

DUMONT Carole (infirmière)
5 Lotissement La Tedière 82600 Comberouger - 05 63 27 63 60

Société SAINTE MARIE / dirigeant BOUVILLE JACQUES (relieur d'art)
Brivecastel 82600 COMBEROUGER - 05 63 20 79 44